



Contenu de la formation

L'apprenant est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve...

Objectifs

Analyser le chantier avant intervention
Organiser un chantier
Suivre un chantier
Encadrer une équipe sur un chantier
Mettre en place et entretenir des végétaux, des infrastructures
Entretenir le matériels, les machines et les équipements

Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

À savoir

L'apprenant peut bénéficier d'un financement et d'une rémunération selon son statut.

En savoir plus. Consulter nos indicateurs de performances directement sur notre site web.

BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Voies de formation

- ☒ Apprentissage
- ☒ Formation professionnelle
- ☒ VAE

Métiers visés

Ouvrier Paysagiste ;
Paysagiste ; Chef d'équipe
Ouvrier qualifié en espaces verts

Cadre de formation	En apprentissage	En formation professionnelle
Prérequis	Être âgé de 16 à 29 ans Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé Être titulaire d'un diplôme de niveau 3	Être âgé de 18 ans
Conditions d'admission	Avoir un maître d'apprentissage Satisfaire à un entretien individuel de positionnement	Satisfaire à un entretien individuel de positionnement
Durée	2 ans soit 27 semaines en centre, reste du temps en entreprise	1 an soit 910h en centre, 420h en entreprise
Évaluation	Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation	

Modalités du parcours de formation / Validation de blocs de compétences

- 5 Unités Capitalisables Nationales, 1 Unité Capitalisable Régionale

Chaque UC correspond à un bloc de compétences. Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables. Possibilité de valider de 1 à plusieurs UC.

Poursuite de formation

CS Arboriste Grimpreur

Délais d'accès à l'action

1 session par an

